

RENATURATION DE LA BROYE A PAYERNE - SECTEUR EN GUILLERMAUX

Payerne



LA RENATURATION, C'EST QUOI ?

La renaturation consiste à redonner à un cours d'eau artificiel les caractéristiques proches de son état naturel en restaurant au mieux son fonctionnement et son équilibre écologique.

OBJECTIFS



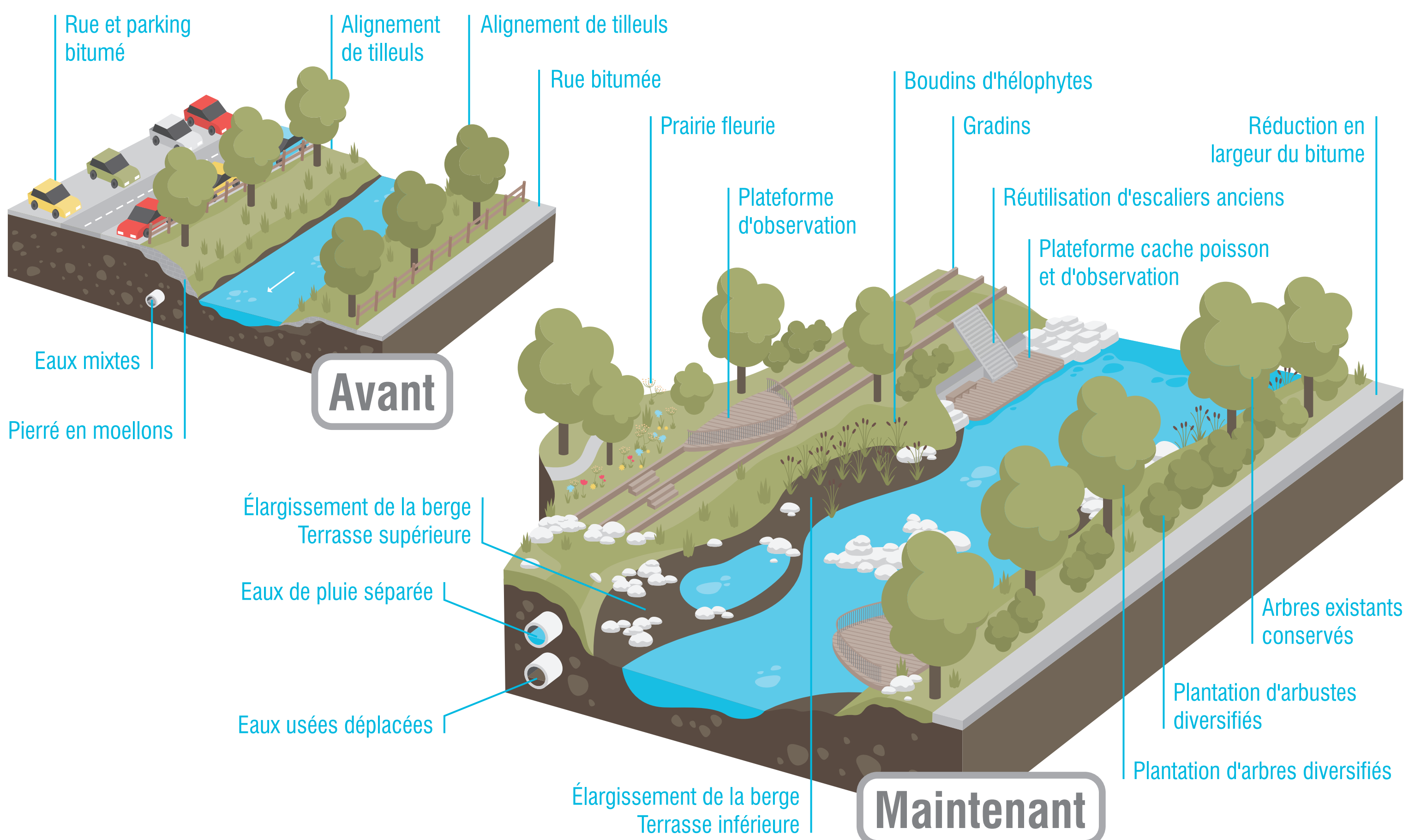
Diversifier les écoulements et les structures du lit de la rivière tout en garantissant la sécurité de la zone urbaine.



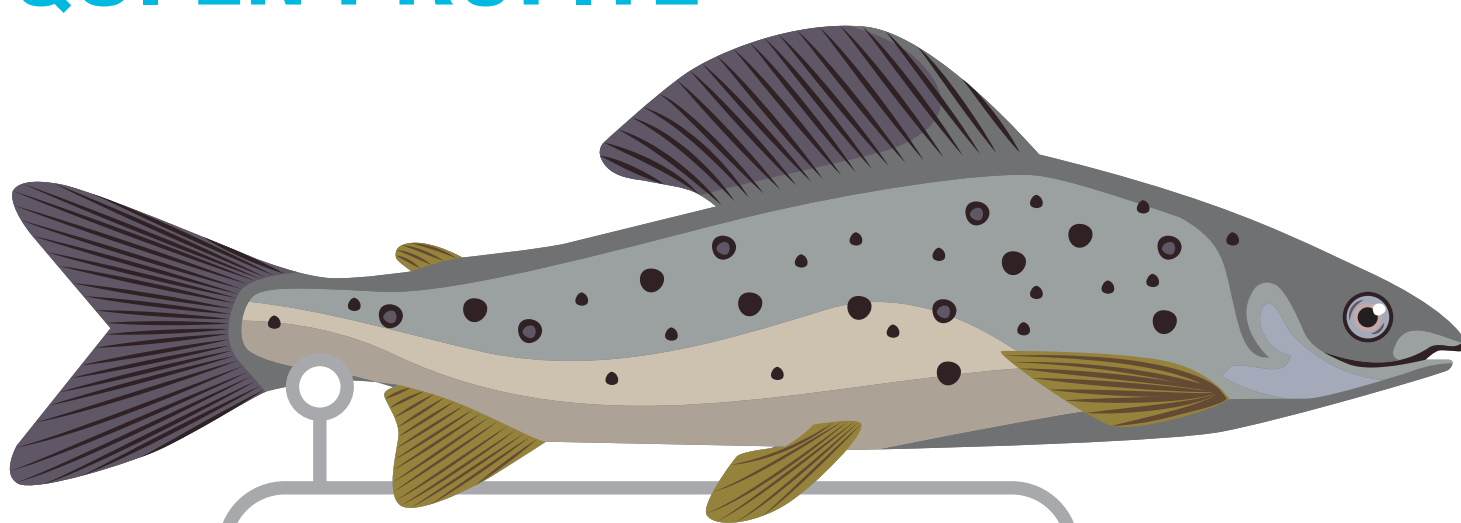
Offrir à la population un lieu de détente et d'observation de la rivière.



Recréer des habitats favorables aux végétaux et animaux de la rivière et de ses berges.



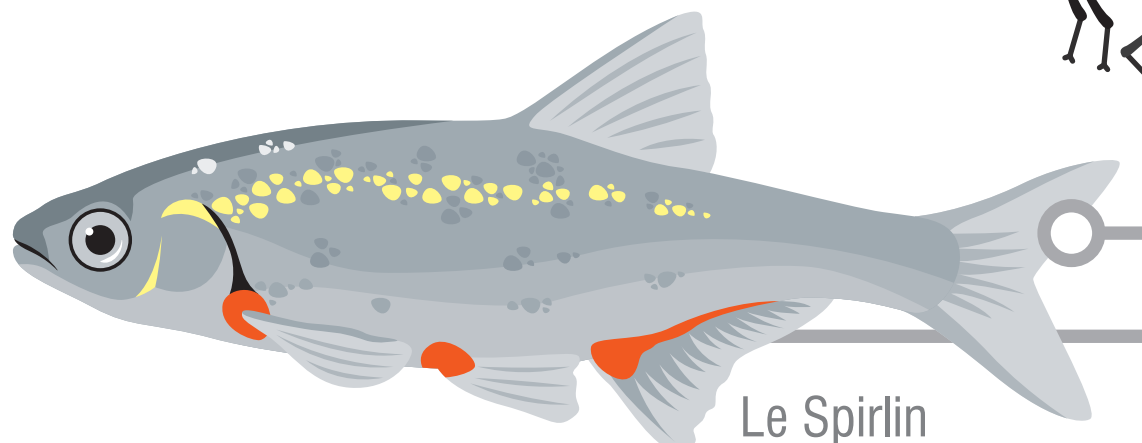
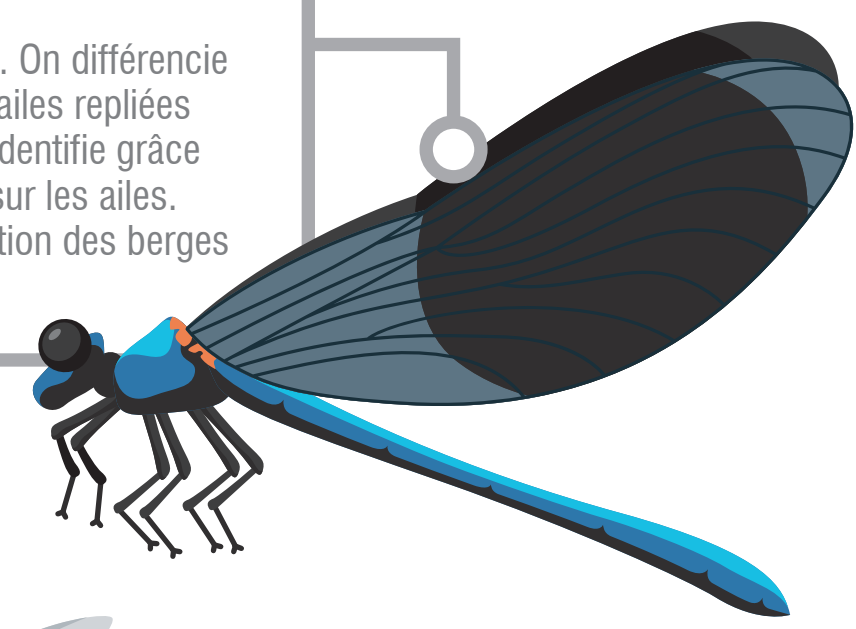
QUI EN PROFITE



L'Ombre
C'est un poisson reconnaissable à sa nageoire dorsale où se mêlent des tâches rouges, marrons et noires. Il apprécie les eaux fraîches. Sa présence est limitée dans la Broye dont l'eau se réchauffe trop en été par manque d'ombrage.

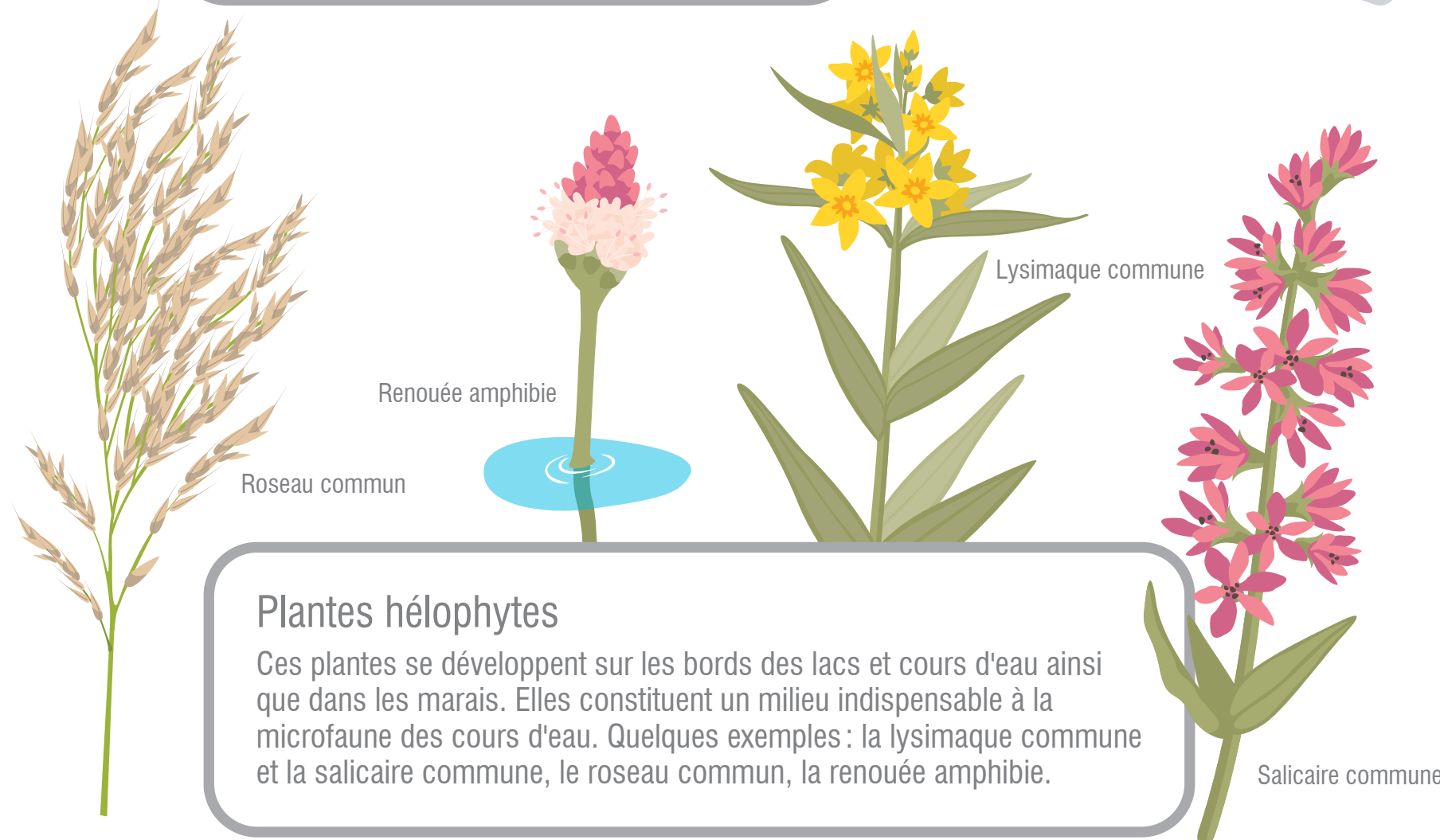
L'Agrion éclatant

C'est une des plus grande demoiselle. On différencie les demoiselles des libellules par les ailes repliées au repos. Le mâle de cette espèce s'identifie grâce à sa teinte bleu et aux tâches noires sur les ailes. Elle vit et se reproduit dans la végétation des berges appelée plantes hélophytes.



Le Spirlin

Ce petit poisson vit en banc dans le fond des rivières et des lacs. Il se nourrit de petits insectes et de microalgues. Il apprécie les surfaces de galets et de gravier où il dépose ses oeufs. Il est sensible à la qualité de l'eau et à son oxygénation, sa présence témoigne donc du bon état de santé de la rivière.



Plantes hélophytes

Ces plantes se développent sur les bords des lacs et cours d'eau ainsi que dans les marais. Elles constituent un milieu indispensable à la microfaune des cours d'eau. Quelques exemples : la lysimaque commune et la salicaire commune, le roseau commun, la renouée amphibie.



LE PROJET EN CHIFFRES

1 an et demi de travaux

2,2 millions de francs

150 m de cours d'eau renaturé

2'700 tonnes de rochers utilisés

3 plateformes en mélèze local

Mandataires : Atelier du Paysage / Aquavision engineering / BEB / Kung et associés
Réalisation des travaux : hiver 2023 – printemps 2024

